

**Compte-rendu de réunion :**

Date : 22 janvier 2019

Lieu : Direction départementale des territoires de la Nièvre - Nevers

Sujet : Groupe de travail 1 : de l'évaluation des docobs à leur actualisation : définition des enjeux et objectifs

Rédigé par : Florence Delaroche

**Présents :**

- Monsieur Nicolas Rasse – Centre régional de la propriété forestière (CRPF) de la Nièvre
- Madame Danielle Roy – Madame le maire de La Celle-sur-Loire
- Monsieur Éric Bastaroli – Nevers Agglomération
- Madame Élise Huet – Schéma de cohérence territoriales (SCOT) du Grand Nevers
- Madame Émeline Duval – EDF, Centre nucléaire de production d'électricité (CNPE) de Belleville-sur-Loire
- Monsieur Guy Roblin – Fédération de chasse de la Nièvre
- Monsieur Mathieu Danvy – Fédération de chasse de la Nièvre / Association de chasse fluviale de la Nièvre
- Monsieur Jean de Gesnais – Association départementale des usagers des espaces Natura 2000
- Monsieur Alexandre Ruffoni – Société d'histoire naturelle d'Autun (SHNA)
- Monsieur Bernard Girard – Past'Horizon / éleveur en itinérance
- Monsieur Nicolas Pointecouteau – Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne / Réserve naturelle nationale du Val de Loire
- Monsieur Claude Julien – Les Amis du Val d'Allier / exploitant agricole dans le Val d'Allier (Cher)
- Monsieur Benoit Millet – exploitant agricole dans le Val d'Allier (Cher)
- Madame Béatrice Chareyre – Direction départementale des territoires (DDT) de la Nièvre
- Madame Erika Juhel – Direction départementale des territoires (DDT) de la Nièvre
- Madame Claire Thiallier – Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de Bourgogne - Franche Comté
- Madame Florence Delaroche – Conservatoire d'espaces naturels Centre – Val de Loire

**Excusés :**

- Madame Sandra Bouilly – Conseil départemental du Cher
- Madame Magali Boudeau et Monsieur Fabrice Alric – Conseil départemental de la Nièvre
- Office nationale de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) de la Nièvre
- Direction départementale des territoires (DDT) du Cher – Service économie agricole (SEA)
- Madame Pauline Puig – Chambre d'agriculture du Cher
- Madame Marine Lauer – Centre régional de la propriété forestière (CRPF) du Centre – Val de Loire
- Madame Nathalie Wingerter – Réseau du transport d'électricité (RTE) Champagne-Morvan
- Madame Marie Leblanc – Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBNBP)
- Madame Gauthier – Syndicat des forestiers de la Nièvre
- Madame Sophie Gaugury et Monsieur Grégory Anglio – Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement (DREAL) Centre – Val de Loire
- Madame Adeline Pichard – Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne
- Monsieur Jean-Baptiste Colombo – Conservatoire d'espaces naturels Centre – Val de Loire

**Ordre du jour :**

- Introduction : rappels sur le programme Natura 2000, les sites Natura 2000 de l'axe Loire/Allier, le rôle de l'animation
- Bilan et conclusion de l'évaluation des documents d'objectifs (docobs)
- Définition des enjeux et objectifs : Atelier n°1
- Vers une priorisation des enjeux : Atelier n°2
- Quelles suites à ce groupe de travail ?

## Document joint au compte-rendu :

Diaporama  
Bilan financier de l'animation  
Tableau des enjeux et objectifs

## Résumé des échanges :

### Introduction

*Monsieur Millet* s'étonne de l'absence de personnalités politiques et administratives du département du Cher. *Mesdames Thiallier et Juhel* rappellent que, d'un point de vue administratif, la DDT de la Nièvre et la DREAL Bourgogne – Franche Comté assurent la coordination de ces sites pour les deux départements et régions.

### Bilan et conclusions de l'évaluation des docobs

*Monsieur Rasse* : En quoi a consisté l'étude sur les forêts alluviales ?

*Madame Delaroche* : Divers paramètres (espèces, présence de micro-habitats, relevés dendrométriques, etc) représentatifs de l'état de conservation sont relevés sur des placettes. Les conclusions de cette étude ont montré que, malgré la libre évolution, elles ne sont pas en si bon état de conservation notamment du fait de la présence d'espèces exotiques envahissantes.

*Monsieur Millet* : La région Centre – Val de Loire ne met plus de moyens sur les mesures agricoles.

*Madame Thiallier* : Les informations sur la nouvelle Politique agricole commune (PAC) et l'autorité de gestion sont très faibles voire inexistantes.

*Messieurs Julien et Millet* : Les exploitants agricoles dans le Cher et les Amis du Val d'Allier se sentent laissés tomber par la région Centre-Val de Loire. Ils ont continué les mesures mais il n'y a plus de financements, ce qui a occasionné une perte de 50% des surfaces engagées dans le Cher par rapport aux anciennes MAEt. Des espèces comme la Loutre et le Castor sont revenues par le travail des éleveurs. Pour autant, la situation de l'élevage est catastrophique et cette activité risque de disparaître à court terme.

*Monsieur de Gesnais* : Quels sont les moyens financiers alloués à la politique Natura 2000 sur ces sites ?

*Mesdames Thiallier, Juhel et Delaroche* : Ces éléments seront transmis d'ici le prochain groupe de travail.

*Monsieur Bastaroli* : Les moyens financiers sont-ils déjà définis pour la prochaine programmation du FEADER (Fond européen agricole pour le développement rural) ?

*Madame Thiallier* : On peut partir du principe qu'il y aura une continuité, mais le budget de l'Europe n'est pas encore voté

*Monsieur Danvy* : Sur le fait que les mesures des précédents docobs sont trop nombreuses, on peut en avoir deux conceptions : soit d'un catalogue de mesures, soit d'une feuille de route. Mais si l'on met moins de mesures, ne risque-t-on pas de ne pas réaliser certains projets car non-inscrits dans les docobs ?

*Madame Thiallier* : Il faut partir sur un entre deux : une feuille de route avec des mesures rédigées de manière assez ouverte pour intégrer des actions non prévisibles aujourd'hui mais qui concourraient à l'objectif.

*Madame Delaroche* : La diversité des enjeux écologiques et socio-économiques induit qu'il restera beaucoup de mesures mais avec une harmonisation des moyens à mettre en œuvre. Les mesures doivent également prévoir une ouverture aux opportunités qui pourraient apparaître au cours des prochaines années. Il s'agit également de regrouper des mesures similaires, qui portent parfois sur des milieux potentiellement différents (comme les pelouses et prairies par exemple).

### Définition des enjeux et objectifs : Atelier n°1

#### Détermination des enjeux

*Monsieur Bastaroli* : Dans quel enjeu rentre la sensibilisation / communication vers le public et les scolaires ?

*Madame Delaroche* : Dans l'enjeu « Population locale, politiques publiques, projets et programmes »

*Monsieur de Gesnais* : Il faut avancer de manière pragmatique. Nous ne sommes pas en mesure de conceptualiser la notion d'objectifs et d'enjeux.

## Détermination des objectifs / Vers une priorisation des objectifs

Tableau issu des travaux menés en communs par les participants au groupe de travail :

Types d'enjeux	Enjeux	Objectifs	Priorisation
Conservation	Habitats naturels ouverts agro-pastoraux	Préserver l'habitat naturel des oiseaux	
		Préserver la flore remarquable (orchidées)	
		Préserver la nourriture des oiseaux	
		Améliorer les connaissances sur les habitats et espèces	
		Maintenir et restaurer des surfaces de prairies et pelouses	
		Maintenir des mosaïques de milieux (Friches) sur les francs-bords	
	Forêts alluviales et ripisylves	Préserver l'habitat naturel des oiseaux	
		Préserver la flore remarquable	
		Préserver la nourriture des oiseaux	
		Améliorer les connaissances sur les habitats et espèces	
	Habitats aquatiques et dynamique fluviale	Préserver l'habitat naturel des oiseaux	
		Préserver la flore remarquable (Marsilée)	
		Préserver la nourriture des oiseaux	
		Améliorer les connaissances sur les habitats et espèces	
		Maintenir et restaurer des annexes hydrauliques (gours, boires, ...) dont lutte contre la Jussie	
	Éléments bocagers du paysage	Préserver l'habitat naturel des oiseaux	
		Préserver la flore remarquable (orchidées)	
		Préserver la nourriture des oiseaux	
		Améliorer les connaissances sur les habitats et espèces	
	Socio-économique	Usages économiques, de loisirs et touristiques	Soutenir les actions de pastoralisme
Soutenir le rôle des pratiques agricoles d'élevage pour la biodiversité des prairies			
Évaluer l'impact des changements de pratiques agricoles			
Développer la communication autour du pastoralisme (écoles, public) à plus grande échelle			
Mettre en synergie des structures d'éducation à l'environnement			
Sensibiliser les acteurs des activités nautiques			
Limiter la présence du cormoran (voir la réglementation existante)			
Population locale, politiques publiques, projets et programmes		Favoriser une dynamique de sciences participatives	
		Organiser des rencontres entre acteurs du territoire	
		Organiser un événementiel autour de la rivière	
		Participer aux événementiels existants	
		Développer la communication autour du pastoralisme (écoles, public) à plus grande échelle	
		Mettre en synergie des structures d'éducation à l'environnement	
Animation	Animation des documents d'objectifs	Articuler les actions de prévention des inondations et la conservation des habitats	
		Animer un réseau naturaliste parmi les acteurs du territoire (recueil des données)	

Important mais non urgent car non gestion actuelle de ce milieu

Transversal		Lutter contre les espèces exotiques envahissantes	
-------------	--	---	--

Priorisation : **rouge** = important et urgent ; **vert** = important et non urgent ; **jaune** = peu important et urgent ; **bleu** = peu important et non urgent

En conclusion, les objectifs proposés par les participants au groupe de travail seront mutualisés avec le travail déjà mené par la structure animatrice et présentés lors des prochaines séances. Certains objectifs pourront, le cas échéant, prendre la forme de mesures.

**Fait le 28 janvier 2019,  
A La Charité-sur-Loire**